



## CLIENTÈLE ET PARTICIPATION

### Clientèle(s) visée(s) :

- 12 ans et moins
- 13 à 18 ans
- 19 à 25 ans
- 26 à 50 ans
- 51 à 65 ans
- 66 ans et plus

### Participation anticipée :

- Nombre de participants attendus au total : \_\_\_\_\_
- Population locale (indiquer le pourcentage si vous pouvez : \_\_\_\_\_%)
- Touristes (indiquer le pourcentage si vous pouvez : \_\_\_\_\_%)

## PARTENARIAT ET APPUI DU MILIEU

Nombre de membres du comité organisateur : \_\_\_\_\_

Nombre de bénévoles impliqués/prévus : \_\_\_\_\_

Partenaires de l'activité (autre que financier) :

---

---

---

---

---

Partenaires financiers et commanditaire(s) majeur(s) :

---

---

---

---

---

## IMPACTS ET RETOMBÉES

**Veuillez cocher seulement les énoncés qui s'appliquent à votre activité et les commenter brièvement.**

- Endroit du projet

---

---

---

---

- Participation d'artistes ou artisans professionnels ou en voie de professionnalisation

---

---

---

---

- Participation d'artistes ou artisans de la relève

---

---

---

---

- Mise en valeur de la relève culturelle de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Contribuer à la diffusion du travail des créateurs de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Mettre en valeur le milieu culturel de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Mettre en valeur le patrimoine de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Contribuer au dynamisme et à la vitalité de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Sensibilisation de la population à la culture de la ville / du territoire

---

---

---

---

- Favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre de citoyens de la ville / du territoire

---

---

---

---

### PROMOTION ET PUBLICITÉ DE L'ACTIVITÉ

Définir votre stratégie de promotion

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES DÉPENSES ADMISSIBLES OU NON ADMISSIBLES, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU TEXTE INCLUS À LA FIN DE CE FORMULAIRE OU À NOS RÈGLES ET CONDITIONS**

SI VOUS POSSÉDEZ UN BUDGET DÉTAILLÉ, VEUILLEZ LE JOINDRE EN ANNEXE À CETTE DEMANDE. SI CE TABLEAU BUDGÉTAIRE SIMPLIFIÉ NE RÉPOND PAS À LA RÉALITÉ DE VOTRE PROJET, VEUILLEZ JOINDRE VOTRE BUDGET À CETTE DEMANDE

En format électronique, double-cliquer sur le tableau, qui est conçu en format Excel, pour effectuer les calculs automatiquement.

Revenus prévisionnels		Dépenses liées à la réalisation de l'activité	
Mise de fonds obligatoire (minimum 10%)		<b>Dépenses admissibles au fonds :</b>	
Subvention gouvernement		Permis / droits d'auteur	
Commandites / Dons		Cachets d'artistes	
Vente de billets / droits d'entrée		Honoraires professionnels	
Vente de produits / nourriture / breuvage		Achat de matériaux / équipement	
Autres revenus (préciser):		Location équipement / transport	
*		Location de salle / site	
*		Publicité et promotion	
		Déplacement, repas, hébergement (artistes ou participants spéciaux)	
<b>Sous-total</b>		Recherche / documentation	
		Photocopie / impression / graphisme	
<b>Montant demandé à ce Fonds</b>		<b>Autres dépenses (préciser):</b>	
		*	
		*	
<b>TOTAL REVENUS PRÉVUS</b>	<b>- \$</b>	<b>TOTAL DÉPENSES PRÉVUES</b>	<b>- \$</b>

## CONTENU DU DOSSIER DE DEMANDE

**Avant de nous faire parvenir le formulaire, veuillez vous assurer que les documents énumérés ci-dessous sont joints à votre demande :**

- Formulaire d'inscription dûment complété
- Lettres d'engagement du ou des partenaires s'il y a lieu
- Curriculum vitae du demandeur s'il s'agit d'un individu
- Chartre de l'organisme s'il y a lieu
- Liste des membres du conseil d'administration, s'il y a lieu
- Résolution du Ca de l'organisme autorisant la demande au Fonds, s'il y a lieu
- Tout autre document pertinent à la compréhension du projet

## ENGAGEMENT

- J'atteste que les renseignements fournis dans cette demande ainsi que les documents qui s'y rattachent sont véridiques et je certifie avoir pris connaissance des modalités du *Fonds de soutien aux initiatives du milieu culturel de la Ville de Nicolet*.
- Je m'engage par la présente à réaliser l'activité faisant l'objet de la demande et à déposer le bilan final dans les 6 mois après le premier versement de la subvention.
- Je m'engage également à respecter le plan de visibilité qui sera établi d'un commun accord avec les promoteurs du Fonds, suite à la décision du montant octroyé.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## POUR RETOURNER VOTRE FORMULAIRE

### Par courriel

[agente-culture@sogetel.net](mailto:agente-culture@sogetel.net)

### Par la poste

**Corporation de développement culturel de Nicolet**

**Fonds des projets culturels de Nicolet**

12-725, boul. Louis-Fr chet

Nicolet, Qu bec J3T 1L6



Le Fonds de soutien aux initiatives du milieu culturel de Nicolet-Yamaska a  t  rendu possible gr ce   l'Entente de d veloppement culturel MCCCCF, MRC de Nicolet-Yamaska et Ville de Nicolet

### Demands admissibles

- L'admissibilit  du demandeur et de son projet ne garantit en aucun cas l'obtention d'une aide financi re
- Un demandeur ayant un projet en cours avec une  dition ant rieure du Fonds et dont le rapport final n'a pas  t  remis se verra refuser toute nouvelle demande au Fonds et ce, jusqu'  l'acceptation du rapport attendu
- toute entreprise, organisme, travailleur autonome ou coop ratives culturel   but lucratif ou non,  tabli sur le territoire ou dont le si ge social situ  ou non sur le territoire, y  uvre de fa on r guli re et significative
-  tablissement du milieu de l' ducation situ  sur le territoire dans le cas de projets r alis s en partenariat avec le milieu culturel du territoire vis  et   l'exclusion des projets pouvant  tre soumis au programme La Culture   l' cole
- Comit s incorpor s ou d mument constitu s par la MRC ou les municipalit s du territoire et qui s'int ressent   la culture
- Cr ateur ou individu, r sident du territoire, qui a des int r ts culturels ou patrimoniaux

### Projets admissibles

- Les projets culturels impliquant un partenariat entre plusieurs artistes, organismes, institutions ou entreprises du territoire seront priorit s
- Les projets qui favorisent le d veloppement culturel ou patrimonial du territoire
- Les projets qui pr voient une diffusion et une accessibilit  au public ou la sensibilisation de la population   la culture du territoire
- Les projets avec une certaine forme de r currence sont accept s si le demandeur, pour r p ter son projet, soumet une demande au Fonds et d montre la valeur ajout e du projet par rapport   la ou les versions pr c dentes
- Un demandeur peut d poser, s'ils sont diff rents, plus d'un projet par ann e, mais la priorit  sera accord e aux demandeurs de projets n'ayant pas eu de soutien financier du Fonds

### Projets non admissibles

- Les projets con us   des fins strictement commerciales
- Les projets qui s'inscrivent dans le cadre des activit s r guli res de l'entreprise ou de l'organisme sauf dans les dossiers en d marrage pour la premi re ann e de fonctionnement seulement
- Les projets d j  r alis s en partie ou en totalit  au moment de la demande au Fonds
- Les projets qui ne respectent pas les r glementations et lois en vigueur
- Les projets qui vont   l'encontre des notions de respect de l'environnement et de d veloppement durable
- Les projets   caract re raciste, sexiste, discriminatoire ou violent
- Les projets qui d doublent un projet ou une activit  d j  existante
- Les projets qui sont cibl s dans l'Entente de d veloppement culturel de la MRC de Nicolet-Yamaska et du MCCCCF
- Les projets r currenents ne pr sentant aucune valeur ajout e par rapport   la ou les versions pr c dentes
- Les voyages d' tude ou d' change
- Les projets r alis s dans le cadre d'un travail scolaire ou d'une formation acad mique
- Tout projet qui ne cadre pas avec le but et les objectifs du Fonds

- Les projets de création artistique qui ne sont pas principalement axés sur la diffusion ou l'accessibilité au public ou la sensibilisation de la population à la culture
- Les projets de diffusion, d'accessibilité au public ou de sensibilisation de la population à la culture qui ne se déroulent pas sur le territoire

### **Dépenses admissibles**

- Versement de cachets et de droits
- Honoraires professionnels en lien direct avec la réalisation du projet
- Traitement et salaire des employés ou stagiaires, incluant les avantages sociaux et les charges sociales de l'employeur dans le cadre spécifique de la réalisation du projet
- Frais de déplacement, y compris repas et hébergement, pour les artistes ou participants spéciaux du projet
- Frais de matériaux, locations d'équipement, d'espace ou de transport liés à la réalisation du projet
- Tous les coûts raisonnables directement imputables à l'élaboration et à la réalisation du projet
- L'acquisition d'équipements durables s'ils sont directement liés à la réalisation du projet
- Frais de promotion nécessaire au succès du projet

**Noter que l'aide financière demandée ne peut excéder 75 % des dépenses admissibles.  
Vous devez avoir obligatoirement une mise de fonds de 10 % du coût total du projet.**

### **Dépenses non admissibles**

- Frais d'opération liés au fonctionnement régulier de l'entreprise, organisme, travailleur autonome ou coopératif
- Financement d'une dette ou le remboursement d'un emprunt à venir
- Les dépenses déjà engagées avant le dépôt du projet
- Les heures de bénévoles des participants
- Les frais liés à l'acquisition, la rénovation ou la construction d'un bâtiment
- Frais de voyages, d'échange ou d'étude

**Si vous avez des questions, contactez la Corporation de développement culturel de Nicolet  
au 819-293-3332 ou à [agente-culture@sogetel.net](mailto:agente-culture@sogetel.net)**